

DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION D'ACCUEIL OCCASIONNEL

Mode de garde enfant de -3ans

Un dossier de pré-inscription ne pourra pas être présenté en commission d'admission si celui-ci demeure incomplet.

NOM de l'enfant (né ou à naitre) :

Prénom :

Date de naissance (ou terme prévu) :

FAMILLE

Responsable légal :

- Mère
- Père

Nombre d'enfants actuellement dans le foyer :

Votre enfant présente-t-il un handicap ? OUI* ou NON

Si oui, quelle est la nature de son handicap ?

- Visuel
- Auditif
- Moteur
- Neurologique
- Autres :

**Si votre enfant présente un handicap, merci de nous adresser un justificatif pour prendre en compte cette situation dans le calcul horaire.*

LE TEMPS DE GARDE

Il vous sera proposé par la crèche en fonction des disponibilités.

LES PARENTS

LA MERE

Nom de jeune fille :

Nom d'épouse :

Prénom :

Adresse :

.....
.....

Situation matrimoniale :

Mariée Célibataire Pacsée Concubinage Divorcée Veuve

Profession :

Sans profession

Employeur :

Adresse :

Temps plein

Temps partiel

Taux..... %

Numéros de téléphone :

Domicile :

Portable :

Professionnel :

Adresse Mail :@.....

A

Le

Signature de la mère



LE PERE

Nom

Prénom :

Adresse (si différente de celle de la mère) :

.....
.....

Situation matrimoniale :

Marié Célibataire Pacsé Concubinage Divorcé Veuf

Profession :

Sans profession

Employeur :

Adresse :

Temps plein

Temps partiel

Taux %

Numéros de téléphone :

Domicile :

Portable :

Professionnel :

Adresse Mail :@.....

A

Le

Signature du père

Vous devez **impérativement** joindre au dossier les copies des documents suivants :

- Livret de famille (copie complète),
- Photocopie recto verso d'une pièce d'identité des deux parents (passeport, carte d'identité, carte de séjour) en cours de validité,
- Les 3 derniers bulletins de salaire de chacun des parents (ou toute attestation de revenus : comptable pour les libéraux, de formation ou Pôle Emploi...),
- Le dernier avis d'imposition des parents (de chacun des parents en cas de séparation),
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois,
- Décision du jugement si parents séparés (jugement de divorce, justificatif officiel de l'autorité parentale...),
- N° allocataire CAF ou MSA (**fournir attestation**).

Un dossier de pré-inscription ne pourra pas être présenté en commission d'admission si celui-ci demeure incomplet.

Je vous remercie de bien vouloir compléter ce dossier et le déposer en Mairie.